

EQUIVALENCES ENTRE DIPLÔMES

Le Ministère de l'Education Nationale précise les conditions de dispense d'épreuve d'une ou plusieurs Unités Certificatives d'examen, sur justificatif d'obtention de diplôme pour les certifications suivantes :

BREVET PROFESSIONNEL :

[Arrêté du 8 août 1994 relatif aux dispenses d'épreuves du brevet professionnel - Légifrance](#)

BAC PROFESSIONNEL :

[Arrêté du 8 novembre 2012 relatif à l'obtention de dispenses d'unités à l'examen du baccalauréat professionnel - Légifrance](#)

CAP :

[Arrêté du 23 juin 2014 relatif à l'obtention de dispenses d'unités aux examens du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles - Légifrance](#)

[Arrêté du 11 juin 2021 modifiant les arrêtés relatifs à l'obtention des dispenses d'épreuves d'enseignement général au certificat d'aptitude professionnelle, au baccalauréat professionnel, au brevet des métiers d'art et au brevet professionnel - Légifrance](#)

PRISE EN COMPTE DE DIPLÔMES DELIVRES EN EUROPE :

[Arrêté du 6 novembre 2019 modifiant les arrêtés relatifs aux dispenses d'épreuves prévues dans certains diplômes professionnels et fixant les conditions de prise en compte de diplômes délivrés en Europe - Légifrance](#)

Lors des inscriptions aux examens (via Internet sur Cyclades ou Inscrinet), les candidats ont confirmation des dispenses d'épreuves auxquelles ils ont droit sur la base du renseignement du (ou des) diplôme(s) obtenu(s) antérieurement.

Selon leur spécialité, les dispenses d'épreuves proposées peuvent aller au-delà de celles précisées dans les textes.

Sur la base de ces éléments, nous avons dressé un tableau de synthèse des situations de dispense les plus fréquentes, que nous mettons à jour chaque année à partir des éléments portés à notre connaissance.

MAJ : 09/03/2025

131 EQUIVALENCES V6

Page 1 sur 2

BTP CFA PAYS DE LA LOIRE
9 rue Marcel Sembat
44100 NANTES

☎ 02 28 44 97 79

✉ contact@btpcfa-pdl.com

n°SIRET : 786 055 293 00033

APE : 8532Z

www.btpcfa-pdl.com

Association Loi 1901. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 44 06690 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

BTP CFA LOIRE-ATLANTIQUE

11 Chemin des potences 27 rue de la Rivaudière - BP 60159
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS 44802 SAINT-HERBLAIN CEDEX
02 40 27 29 68 02 40 92 17 54
contact-44sb@btpcfa-pdl.com contact-44sh@btpcfa-pdl.com
www.btpcfa44.com

BTP CFA MAINE-ET-LOIRE

1 rue Darwin
49045 ANGERS CEDEX 1
02 41 72 13 40
contact-49@btpcfa-pdl.com
www.btpcfa49.com

BTP CFA SARTHE

15 rue du Ribay
72018 LE MANS CEDEX 2
02 43 39 92 92
contact-72@btpcfa-pdl.com
www.btpcfa72.com

BTP CFA VENDÉE

23 rond-point du Coteau - BP 02
85001 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
02 51 62 70 70
contact-85@btpcfa-pdl.com
www.btpcfa85.com

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DISPENSES D'ÉPREUVES
CERTIFICATIVES AUX DIPLÔMES DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

	Prépare →	CAP	Bac Pro	Bac Pro MELEC	BP	BP ELEC	BP MEN	BP MIGCS
	Possède ↓							
Documents de référence	CAP/BEP	Français-histoire-géo-enseignement moral et civique-maths-sciences-EPS- PSE ANGLAIS UNIQUEMENT si le candidat a passé une épreuve de langue vivante dans le diplôme dont il est titulaire						
	BAC (général, techno)	Français-histoire-géo-enseignement moral et civique-maths-sciences-EPS- anglais	Français-histoire-géo-anglais–arts appliqués (dispensé de droit même si le candidat n'a pas présenté cette unité lors de son précédent Bac Pro) - EPS		français-histoire-géo-anglais	français-histoire-géo-anglais	français-histoire-géo-anglais	français-histoire-géo-anglais
	Bac Pro	Français-histoire-géo-enseignement moral et civique-maths-sciences-EPS- anglais - PSE	Français-histoire-géo-anglais–arts appliqués (dispensé de droit même si le candidat n'a pas présenté cette unité lors de son précédent Bac Pro) - EPS PSE-maths/sciences éco/droit-éco/gestion UNIQUEMENT si l'unité a déjà été présentée dans la spécialité précédente		français-histoire-géo-anglais-maths PHYSIQUE-CHIMIE UNIQUEMENT si le candidat a passé une épreuve de physique-chimie dans le diplôme dont il est titulaire	français-histoire-géo-anglais-maths PHYSIQUE-CHIMIE UNIQUEMENT si le candidat a passé une épreuve de physique-chimie dans le diplôme dont il est titulaire	français-histoire-géo-anglais-maths PHYSIQUE-CHIMIE UNIQUEMENT si le candidat a passé une épreuve de physique-chimie dans le diplôme dont il est titulaire	français-histoire-géo-anglais-maths PHYSIQUE-CHIMIE UNIQUEMENT si le candidat a passé une épreuve de physique-chimie dans le diplôme dont il est titulaire
	BP	Français-histoire-géo-enseignement moral et civique-maths-sciences-EPS- anglais – PSE (dès lors que le candidat possède un CAP)	U32 UNIQUEMENT pour la maçonnerie et la construction béton armé		français-histoire-géo-anglais	français-histoire-géo-anglais	français-histoire-géo-anglais	français-histoire-géo-anglais
Informations complémentaires	Bac Pro MELEC	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro		Cf Bac Pro	la totalité des épreuves du BP sous réserve de remplir les conditions de pratique professionnelle du BP, à savoir : 6 mois à 1 an de pratique professionnelle	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro
	Bac Pro ELEEC	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro		Cf Bac Pro	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro
	Bac pro TMA	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro		Cf Bac Pro	Cf Bac Pro	français-histoire-géo-anglais + E1/U10 (E1A/U11, E1B/U12, E1C/U13) c'est-à-dire l'épreuve de technologie et E3/U30 (mise en œuvre sur chantier)	Cf Bac Pro
	Bac pro TFBMA	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro		Cf Bac Pro	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro
	Bac Pro ICCER	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro		Cf Bac Pro	Cf Bac Pro	Cf Bac Pro	français-histoire-géo-anglais-E1/U10 (préparation d'une opération)
	BP ELEC	Cf. BP	Cf. BP	maths-sciences physiques et chimiques-anglais + U2 (préparation d'une opération), U31/U32/U33 (réalisation, livraison et dépannage d'une installation)	Cf. BP	Cf. BP	Cf. BP	Cf. BP